



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**Compte rendu de la conférence téléphonique du 31 mars 2020 à
14h00 avec la Directrice départementale**

La Directrice a évoqué la campagne IR en indiquant être dans l'attente des arbitrages politiques, rappelons que le lancement de cette campagne était programmé initialement le 9 avril 2020.

La Directrice a indiqué aussi que les conditions d'organisation et de calibrage des services susceptibles d'accueillir le public ne sont pas écrites, de même que les dispositions visant à apporter le moment venu le soutien d'autres services vers les SIP.

Selon elle, la mise en œuvre de la campagne IR ne pourra s'envisager qu'après confinement, suivant des modalités à même d'assurer au maximum la protection des personnels. Le DG envisage de faire poser des plexiglas sur les sites susceptibles d'accueillir du public.... Une première commande nationale de 140 000 masques est en cours d'acheminement....

Concernant la gestion fiscale, Madame BOUVET a indiqué que dans le cadre du plan de continuité, l'accueil à distance (e-contact et rendez-vous téléphoniques) avait nécessité, dans le cadre du PCA, l'apport de quelques agents supplémentaires sur les SIP.

Elle observe que les flux sont en baisse sur les SIE et assez minimes sur les SIP. Le pôle de programmation intervient en soutien des SIE (RCTVA) ainsi que 2 agents de la Direction auprès des entreprises en retard pour le paiement de leur TVA. Concernant le PAS, elle note très peu de rétention à cette heure.

Sur le sujet du fonds de solidarité de 1 500 € pour les PME et TPE, elle n'indique pas de suractivité pour les SIE et SIP, le paiement étant traité directement via CHORUS. Il, pourrait y avoir en revanche des difficultés en retour suite au blocage de certains RIB.

Madame BOUVET poursuit en indiquant que si certains départements ont pu exercer des thématiques hors PCA, telles que des travaux en préparation de campagne IR et de mise à jour foncière, la DDFIP du Finistère s'en est tenue quant à elle au cadre prévu. Elle a rappelé que tout ce qui peut être décalé doit l'être, et qu'une fois les travaux essentiels effectués, les agents peuvent rentrer chez eux.

Concernant les SPF, les effectifs sont stabilisés en fonction des préconisations du PCA (traitement des réquisitions et actes prioritaires). Deux agents de la brigade nationale de renfort vont être placés à Quimper pour intervenir sur les SPF qui présentent beaucoup de retard.

M SALAUN indique que la DG ayant demandé un recensement des éventuels ordonnateurs en difficulté, il précise ne pas avoir eu à signaler d'alerte sur le sujet des deux sphères État et SPL.

Sur la question des secours, il a rappelé que le changement de procédure du Conseil départemental via un système de cartes ou chèques, limitait les opérations en numéraire vers les trésoreries, d'autant que celles-ci disposent de peu d'encaisse en raison de l'arrêt de l'activité de la Banque Postale.

Il rappelle également que les missions doivent se cantonner à celles définies dans le PCA (dépense, comptabilité, octroi de délais) et doivent tendre à limiter la présence physique dans le cadre de deux équipes en rotation hebdomadaire.

Le SAR poursuit sa mission de soutien auprès des trésoreries, l'activité de mandatement et paiement ne présente pas de difficultés particulières.

Lors de ce point téléphonique, nous avons rappelé notre vigilance quant à l'évolution du plan de continuité, notamment en ce qui concerne la présence physique des agents sur les missions essentielles.

Nous sommes bien conscients que la première semaine de confinement a entraîné des tâtonnements pour définir les missions essentielles et le calibrage des effectifs et que des ajustements peuvent voir le jour au quotidien en fonction des flux de missions.

Cela étant, nous avons fait remarquer que le différentiel en présentiel est à ce jour en augmentation de 20 agents par rapport au plan communiqué le 20 mars dernier, et que cette tendance était à observer avec attention, **car plus de monde sur le terrain, dans la période incertaine que nous traversons, c'est aussi potentiellement moins de barrières sanitaires.**

Nous estimons qu'en fonction des possibilités, il doit aussi être recherché, une amélioration des faibles ratios observés sur certaines sphères métiers au regard du télétravail, même si les effets collatéraux de cet environnement particulier ne manquent pas de se faire d'ores et déjà sentir chez les collègues.

Sur le sujet, nous avons toujours été mesurés, car il est prouvé que les télétravailleurs travaillent plus et qu'ils subissent un isolement du fait de se trouver coupés du collectif. Une fois cette crise terminée, nous considérons qu'il faudra aussi tirer les leçons de cette organisation, et se garder d'en généraliser la pratique.

Enfin, et dans le cadre du suivi du plan de continuité, nous avons demandé de pouvoir disposer d'éléments plus précis par service afin de nous éclairer sur les évolutions du PCA de la DGFIP du Finistère.

En réponse à notre demande, la Directrice s'est engagée à nous apporter un suivi plus pertinent du PCA, en mettant en évidence la moyenne par service des agents en présentiel sur une période hebdomadaire. Elle a indiqué que les décisions prises ne relevaient pas de diktats et qu'il fallait lui faire remonter les situations qui pouvaient poser problèmes. Elle a indiqué aussi que la tendance à la hausse sur le présentiel était à surveiller, en rappelant que son engagement était de limiter la présence physique des

agents dans le cadre du PCA, sans qu'il soit question de viser à combler les retards observés sur d'autres missions.

En réponse à notre interrogation sur la situation sanitaire des effectifs de la DGFIP, Madame BRIGANT nous a confirmé qu'à sa connaissance, aucun agent du Finistère n'avait à ce stade été déclaré porteur du COVID19.

Un nouveau rendez-vous téléphonique se tiendra vendredi 3 avril 2020 avec les représentants en CHS-CT.

Sur le sujet de la campagne IR, le Directeur Général en fin d'après-midi du 31 mars, a évoqué aux syndicats nationaux, une campagne IR qui pourrait se dérouler en deux phases : une avant la fin du confinement et l'autre après... il a évoqué un scénario selon lequel il pourrait ne pas y avoir d'accueil physique du public jusqu'à la fin du confinement...plus tard dans la soirée, le Ministre Darmanin a annoncé au JT de 20h00 : *« j'ai décidé que les Français pourront commencer à déclarer leurs revenus 2019 en papier ou en ligne à partir du 20 avril »... !!!*

Pour F.O.- DGFIP, ce positionnement politique de Darmanin est une fois de plus complètement déconnecté du réel. Dans le contexte actuel, où personne n'est en mesure de prédire l'évolution de l'épidémie, ce Ministre prend la décision d'exposer à un risque sanitaire gravissime les Français et les agents de la DGFIP. C'est totalement irresponsable !!!



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES



TOUSSER OU ETERNUER
DANS SON COUDE OU
DANS UN MOUCHOIR



SE LAVER TRES
REGULIEREMENT
LES MAINS



SALUER SANS SE SERRER
LA MAIN, EVITER LES
EMBRASSADES



LIMITER
LES REGROUPEMENTS



RESTER A LA MAISON,
LIMITER LES
DEPLACEMENTS